

Conditions générales de vente

1. **Application:** les conditions générales de vente sont applicables à toutes les offres et livraisons du fournisseur à l'acheteur, sauf modification dont les deux parties conviennent conjointement par écrit. Les nouvelles directives européennes de protection des données "RGPD – GDPR" sont respectées.
2. **Offre:** une offre ou un prix ne représentent qu'une invitation à passer une commande. Le vendeur peut refuser des commandes ou autres sans motivation.
3. **Livraison:** sauf spécifications contraires, les prix mentionnés sur nos offres de même que sur toutes publicités relatives à nos produits, concernent du matériel, départ magasin. Les marchandises pourront être livrées et installées par nos soins. Le prix de la livraison et de l'installation, est convenu lors de l'acceptation du bon de commande par le vendeur. Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif. Le dépassement du délai de livraison convenu entre les parties ne peut jamais donner lieu à un quelconque droit à une indemnisation.
4. **Réception et contrôle des marchandises:** le client dispose de 7 jours à dater de la réception de la facture pour contester ou réclamer à propos des biens et services facturés. Ces réclamations devront être effectuées par lettre recommandée.
5. **Echange d'informations:** le client s'engage à fournir toute information utile et nécessaire en temps utile et se porte garant de la justesse de ses informations.
6. **Responsabilité:** le vendeur n'est en aucun cas responsable des dommages découlant de l'utilisation ou de l'empêchement d'utilisation du produit vendu, qu'il ait ou non été informé du risque d'un tel dommage. Dans tous les cas, sa responsabilité sera limitée au montant facturé. Le droit à un dédommagement tombe si le client n'a pas pris les mesures nécessaires à limiter les dommages et/ou à éviter l'apparition d'un nouveau dommage et s'il n'a pas averti dans un délai raisonnable le vendeur. En cas de responsabilité dans le cadre de la loi sur les produits défectueux, le vendeur ne sera jamais tenu pour un montant supérieur à la somme facturée par lui, lorsque le dommage a été causé à la fois par un défaut du produit et à la fois par une faute de la victime ou d'une personne de qui la victime doit répondre ou est responsable.
7. **Garantie:** Le vendeur aspire à ce que les produits vendus par lui satisfassent aux spécifications des brochures qu'il a transmises, cependant il n'est pas responsable si des anomalies devaient se présenter. Sauf spécification contraire, la garantie est de 3 mois pièces et main d'œuvre, retour atelier.
8. **Paiement:** sauf stipulations contraires écrites, le paiement s'effectue comptant, sans escompte à l'enlèvement des marchandises. En cas de retard de paiement, toutes les autres factures impayées à cette date seront dues intégralement. Pour ces factures, la date d'échéance deviendra celle de la première facture impayée. La loi du 2 août 2002 sera d'application : le créancier a droit, à compter du jour suivant l'échéance, de plein droit et sans mise en demeure, au paiement d'un intérêt égal au taux directeur majoré de sept points de pourcentage et arrondi au demi-point de pourcentage supérieur; le créancier est, de plus, en droit, sans préjudice de son droit au remboursement des frais judiciaires conformément aux dispositions du Code judiciaire, de réclamer au débiteur un dédommagement raisonnable pour tous les frais de recouvrement pertinents encourus par suite du retard de paiement.
9. **Réserve de propriété:** le matériel vendu reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral des sommes dues. A défaut de paiement à l'échéance, nous nous réservons le droit de reprendre sans intervention judiciaire la marchandise, le client nous en autorisant irrévocablement.
10. **Contestation:** en cas de contestation, les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles et le cas échéant, la justice de paix du premier canton de Bruxelles, seront seuls compétents.
11. Ces conditions générales de vente publiées le 28/05/2018, annulent les précédentes.

Mafact sprl, avenue de l'araucaria 108 , 1020 Bruxelles
BE0467.162.391

www.mafact.com

sales@mafact.be